



Collège
Ecole élémentaire
Maternelle St Pierre
La Maîtrise

Rentrée 2011/2012 - Août 2011

La Lettre

"Spéciale Maîtrise"

La Maîtrise n'est pas une option, mais une institution fidèle à sa tradition ! L'engagement des jeunes maitrisiens répond à une dimension culturelle et culturelle et s'accompagne d'un travail de qualité et de persévérance. Que chacun puisse continuer à chanter avec passion !

Sandrine Lebec, Catherine Bunel, Richard Binninger

PRÉ-RENTÉE DES CLASSES MAÎTRISE

Afin de définir les pupitres par chœur, une audition de pré-rentée est prévue pour les collégiens (hors Ténors-Basses) selon le planning suivant :

Mercredi 31 Août	10h00	6 ^e	noms des élèves de A à H	16h00	4 ^e	noms des élèves de A à L
	11h00	6 ^e	de I à Z	16h30	4 ^e	de M à Z
	14h00	5 ^e	de A à F	17h00	3 ^e	de A à Z
	15h00	5 ^e	de G à Z			

RÉUNION DE PARENTS "SPÉCIALE MAÎTRISE"

Merci de bien noter la date de la réunion au cours de laquelle les parents de toutes les classes de la Maîtrise (du CE1 à la 3^e) rencontreront l'équipe musicale : **Lundi 12 Septembre à 18h30 à la Maîtrise, 86 rue Chanzy.**

1 – ENGAGEMENTS PRÉ-MAÎTRISE ET MAÎTRISE

Vous trouverez ci-dessous les engagements Pré-Maîtrise et Maîtrise. Merci de bien vouloir noter ces dates dès maintenant dans vos agendas et celui de vos enfants.

Toutefois, en cours d'année certaines dates peuvent être modifiées pour des raisons indépendantes de notre volonté, et nous pouvons être sollicités pour de nouveaux engagements. Vous en serez bien entendu informés si le cas se présente.

2 – ENGAGEMENTS DU CHŒUR MAÎTRISIEN

► Concerts

Les concerts sont toujours précédés d'une ou deux répétitions générales, la veille ou dans les jours qui précèdent. Des circulaires sont distribuées régulièrement pour informer les familles.

- Samedi 22 Octobre à 18h30 à la cathédrale : Concert "Beatus" (12 élèves)
- Dimanche 23 Octobre à 17h00 en la Basilique Saint-Remi : Concert de clôture du 8^e Centenaire de la Cathédrale (5^e-4^e-3^e-Hommes)
- Dimanche 4 Décembre à 16h00 à la Cathédrale : Concert avec Barbara Hendricks (5^e-4^e-3^e)
- Vendredi 9 Décembre à 20h30 à Saint-Jacques : Concert de Noël
- à confirmer Dimanche 11 Décembre à Marolles en Hurepoix (91) : Concert de Noël (5^e-4^e-3^e-Hommes)
- Vendredi 13 Avril à 20h30 : Concert (CM2-6^e-Hommes)
- Samedi 12 Mai à 20h30 à la Cathédrale : "La nuit des Cathédrales" (5^e-4^e-3^e-Hommes)
- Vendredi 1^{er} Juin à 20h30 à la Cathédrale : Concert de fin d'année
- *date à définir* : Concert des Flâneries Musicales (5^e-4^e-3^e-Hommes)
- à confirmer Samedi 7 Juillet : Concert à l'occasion de la commémoration de la réconciliation franco-allemande (5^e-4^e-3^e-Hommes)

► Offices

Sauf instruction contraire, les répétitions ont lieu la veille avec le chœur d'hommes (Samedi de 10h00 à 12h00).

- Dimanche 25 Septembre à 11h00 (messe de rentrée)

- Samedi 8 octobre à 18h00 à Saint-Remi (messe de rentrée de l'enseignement catholique) à confirmer
- Dimanche 23 Octobre à 11h00 (12 élèves)
- Mardi 1^{er} Novembre à 11h00 (Toussaint)
- Dimanche 27 Novembre à 11h00
- Mardi 20 Décembre à 14h00 à la Chapelle du Collège (Aubade de Noël - 6^e-5^e-4^e-3^e) - à confirmer -
- Samedi 24 Décembre à minuit (messe de Noël)
- Dimanche 22 Janvier à 10h30 à Saint-Jacques
- Dimanche 12 Février à 10h30 au Temple
- Dimanche 1^{er} Avril à 10h45 (Rameaux)
- Dimanche 8 Avril à 11h00 (Pâques)
- Dimanche 3 Juin à 10h30 (Fêtes Johanniques)
- Samedi 9 Juin à 10h00 (Profession de Foi)
- à confirmer Dimanche 8 Juillet à 11h00 à la Cathédrale : Messe anniversaire de la réconciliation franco-allemande (5^e-4^e-3^e-Hommes)

3 – ENGAGEMENTS DE LA PRÉ-MAÎTRISE

► Offices

- Samedi 24 Décembre à 19h00 à la Cathédrale (messe de Noël des familles)
- Dimanche 5 Février à 10h30 à Saint-Jacques (messe des familles)
- Samedi 24 Mars à 10h30 à Saint-Jacques (messe des 1^{eres} Communions)
- Dimanche 17 Juin à 11h00 à la Chapelle du Collège (messe de kermesse)

► Concerts

- Samedi 26 Novembre de 10h30 à 12h30 : Aubade lors de la Matinée Portes-Ouvertes
- Vendredi 9 Décembre à 15h00 à Saint-Jacques : Animation Marché de Noël
- Vendredi 9 Décembre à 20h30 à Saint-Jacques : Concert de Noël
- Vendredi 13 Janvier à 18h00 : Aubade lors de la soirée Galette des Rois de l'APEL
- Mardi 21 et Vendredi 24 Février : Concerts Pré-Maîtrise
- Vendredi 1^{er} Juin à 20h30 à la Cathédrale : Concert de fin d'année

4 – RÉPARTITION DE LA MAÎTRISE

La Maîtrise est divisée en plusieurs chœurs :

- le Chœur Pré-Maitrisien, CE1, CE2 et CM1
- les Chœurs Maitrisiens, CM2-6^e et 5^e-4^e-3^e. Ces chœurs peuvent être divisés en deux autres chœurs en fonction des programmes de concerts :
 - chœur de garçons
 - chœur de filles
- Les garçons qui ont mué font partie du Chœur Ténors-Basses (voir partie 2)

5 – CHŒUR DES TÉNORS-BASSES

Les garçons qui ont mué ou muent en cours d'année font partie du Chœur d'Hommes dont les répétitions ont lieu le Jeudi de 19h00 à 21h00 (présence obligatoire).

Ils participent aux offices (costume et cravate de couleur sombre, chemise blanche) et aux concerts. Ils reçoivent une formation en technique vocale prévue dans l'emploi du temps avec Marie-Odile Langelaan.

Ils pourront, à la demande du Chef de Chœur, faire partie des Ateliers Solistes.

6 – SOLISTES

Les Ateliers Solistes peuvent se dérouler les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 17h00 et 19h00 ; chaque enfant de la Maîtrise est susceptible d'y être invité s'il est sélectionné comme soliste et **s'il s'engage à fournir un travail personnel en dehors des répétitions.**

7 – RÉPARTITION DE L'HORAIRE MUSICAL

- Les élèves du CM2 à la 3^e sont dans le chœur maitrisien et ont chant choral lundi, mardi, jeudi et vendredi, 1h00 hebdomadaire de formation musicale et de technique vocale (1/2 heure pour les CM2)
- Les CE2 et CM1 ont 2h15 hebdomadaires de chant choral et 1h00 hebdomadaire de formation musicale
- Les CE1 ont 1h45 hebdomadaire de chant choral et 1h00 hebdomadaire de formation musicale

8- ÉQUIPE MUSICALE

- Sandrine Lebec, directrice musicale et chef de chœur et Nicolas Renaux assistant de Sandrine Lebec à la direction des chœurs maitrisiens
- Formation musicale CE1 : Odile Romdane, Elodie Raimond, Marina Veignie-Maireaux
- Formation musicale CE2-CM1 : Odile Romdane, Marina Veignie-Maireaux
- Formation musicale CM2 : Muriel Maireaux, Odile Romdane, Elodie Raimond
- Formation musicale collège : Carine Dupéron, Caroline Bouzoumita
- Technique vocale CM2 : Sandrine Lebec
- Technique vocale collège : Marie-Odile Langelaan

9 – PARTICIPATION FINANCIÈRE

Lorsque la Maîtrise est invitée à se produire à l'extérieur, les frais de transport et d'hébergement sont pris en charge par les organisateurs. Seuls les éventuels frais de visites sont à la charge des familles.

En revanche, les séjours et tournées de la Maîtrise engageront les familles sur le plan financier.

10 - RELATIONS AVEC LES PARENTS

Les chefs de chœurs sont à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer. Il suffit de téléphoner au secrétariat musical (Claude Teychenné 03 26 47 28 69) pour convenir d'un rendez-vous.

Par ailleurs, nous maintenons le souhait d'une équipe de "*parents correspondants musicaux*" pour faire le lien entre l'équipe musicale et les parents de Maitrisiens. Les parents qui accepteraient de remplir ce rôle sont invités à le signaler à Claude Teychenné avant la réunion de parents "Spéciale Maîtrise" du Lundi 12 Septembre.

11 – HORAIRE SCOLAIRE DES COLLÉGIENS

Les élèves du collège ont leurs cours scolaires à Notre Dame. Les demi-pensionnaires déjeunent à Notre Dame. Tous les cours de musique et toutes les répétitions ont lieu à la Maîtrise où ils se rendent chaque après-midi.

Les élèves de 6^eM, 5^eM, 4^eM et 3^eM pourront faire de façon autonome les déplacements entre Notre Dame et La Maîtrise (y compris à 13h45) sous réserve d'une autorisation écrite des parents distribuée en début d'année. Les élèves qui n'auront pas cette autorisation continueront à être accompagnés par un adulte de l'établissement. Par ailleurs, l'équipe musicale et la direction se réservent le droit de supprimer cette autorisation pour les élèves ne donnant pas satisfaction (retards, mauvais comportement dans la rue).

12 – HORAIRE SCOLAIRE DES CM2

Les CM2 auront un horaire identique à celui de l'école mais, participant aux répétitions du chœur maitrisien avec les 6^e, ils sortiront à 17h00 le lundi (au lieu de 16h45).

13 - DISCIPLINE ET ASSIDUITÉ

Il est indispensable que les pré-maitrisiens et maitrisiens aient un comportement exemplaire pendant les concerts et les offices. En cas d'indiscipline en chœur, des sanctions peuvent être décidées de la même manière que dans le cadre scolaire.

Nous rappelons avec insistance que la participation des enfants aux différents engagements du chœur fait partie intégrante du projet de la Maîtrise et est donc ***obligatoire***. En cas de circonstance exceptionnelle, l'absence doit être au préalable signalée et motivée par écrit. En cas d'absences répétées non justifiées, les équipes enseignante et musicale se réservent le droit de remettre en question l'appartenance de l'élève à la Maîtrise.

14 - AUBE ET TENUE DE CONCERT

Les élèves du CM2 à la 3^e qui étaient déjà à la Maîtrise ont rendu leur aube en fin d'année : elle leur sera remise après la traditionnelle prise de mesures de la rentrée.

Les nouveaux élèves recevront leur aube lors de la messe de rentrée du 25 Septembre (remise solennelle par le Père Laurent).

L'entretien est à la charge des parents (un lavage après chaque messe est indispensable).

Les élèves du chœur maitrisien portent également une tenue de concert :

- une chemise noire (garçons) et une veste noire (filles) sont confiées pour l'année aux familles (utiliser de la lessive spéciale pour textile noir)
- un pantalon **habillé** noir (**pas de jean, pas de slim, pas de pantacourt...**) et des chaussures de ville noires sont à la charge des familles.

L'essayage des aubes aura lieu le Lundi 12 Septembre à 14h00 pour les 5^e-4^e, à 15h00 pour les 3^e et le Mardi 13 Septembre à 14h00 pour les CM2-6^e.

15 - CHŒUR D'HOMMES

Les répétitions ont lieu le Jeudi de 19h00 à 21h00 sous la direction de Sandrine Lebec.

Un bon niveau musical et une présence régulière sont impératifs.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous rendre à la première répétition qui aura lieu le Jeudi 1^{er} Septembre à la Maîtrise, 86 rue Chanzy.